



IDF INSTITUT DE
FRANÇAIS
ORLÉANS



PROGRAMME RENTRÉE DE JANVIER 2021

Suite aux mesures gouvernementales prises pour faire face à la crise sanitaire de la COVID-19 et notamment celles s'appliquant aux universités, le calendrier universitaire du second semestre a été modifié.

1. **Test de positionnement à distance les 5 et 6 janvier 2021.**
2. **Inscriptions administratives**

Attention : toutes les inscriptions doivent être effectuées avant le 15 janvier 2021

- **Pour les candidats individuels**, dès la fin du test, vous recevrez par email le dossier d'inscription administrative avec un mode d'emploi pour le compléter. Vous aurez ensuite un rendez-vous à l'IDF le 13 ou le 14 janvier 2021 pour valider votre inscription définitive et recevoir vos certificats de scolarité.
Le paiement se fera de préférence par **carte bancaire ou par chèque**.
 - **Pour les étudiants des échanges universitaires**, la Direction des relations Internationales prendra contact avec vous, puis transmettra à l'IDF votre dossier d'inscription administrative. Dès réception du dossier, nous vous enverrons par email vos certificats de scolarité.
 - **Pour les stagiaires du SEFCO**, le Service de Formation Continue vous convoquera pour compléter votre dossier, puis transmettra à l'IDF votre dossier d'inscription administrative. Dès réception du dossier, nous vous enverrons par email vos certificats de scolarité.
3. **Ateliers numériques les 18 et 20 janvier 2021.** Ces ateliers vous permettront d'activer l'espace numérique de travail et de vous inscrire sur les différents outils utilisés par l'IDF (plateforme Célène, logiciel Teams). Votre présence est obligatoire à ces ateliers.
 4. **Réunion de rentrée le 22 janvier 2020** (à distance, le lien vous sera communiqué ultérieurement). Votre présence est obligatoire à cette réunion.
 5. **Début des cours le 25 janvier 2021.** A ce jour, nous ne pouvons pas vous dire quelles seront les modalités des cours (tout à distance ou hybride). Nous vous informerons dès que possible sur ce point.

Pour toute présence physique à l'IDF ou à l'Université (les rendez-vous administratifs et les ateliers numériques), vous devrez suivre les protocoles mis en place à l'Université d'Orléans :

Protocole sanitaire

- le port du masque est obligatoire dans les bâtiments et sur le campus de l'Université d'Orléans.
- les étudiants doivent se laver les mains avec du gel hydro alcoolique à chaque entrée et sortie des salles de cours
- les étudiants devront apporter un stylo personnel.

Protocole Vigipirate "Urgence Attentat" :

L'entrée dans le bâtiment se fera uniquement par le hall principal de l'UFR Langues, Lettres et Sciences Humaines.